

Dissertation : Jean Bodin, les six livres de la République

Par **orely44**, le 14/11/2006 à 21:13

bonjour à tous,

j'ai un sujet de dissertation mais j'ai eu beau me creuser la tête, je n'y arrive pas...

Voilà le sujet, Que pensez-vous de cette phrase : "La souveraineté est le pouvoir de commander et contraindre sans être ni commandé ni contraint" (Jean BODIN Six livres de la République 1576)

Si quelqu'un pourrait m'aider se serait très gentil de sa part. Attention je ne demande pas que l'on me fasse mon devoir, je voudrais juste des pistes pour me guider.

Merci d'avance

[i:25ba4dg8]édit : Ton titre n'était pas conforme à la Charte. Je l'ai donc modifié pour qu'il soit plus explicite

Cynthia[i:25ba4dg8]

Par **Stéphanie_C**, le 14/11/2006 à 21:32

Je dirais qu'il faut d'abord que tu donnes tes pistes à toi (cf article 7 de la Charte) pour qu'on puisse te donner notre avis.

Par **orely44**, le 14/11/2006 à 21:59

ben le problème c'est que je n'ai vraiment pas d'idées... Je bloque complètement sur le sujet

Par **Stéphanie_C**, le 14/11/2006 à 22:05

Tu as forcément une opinion sur le sujet... sinon ce serait trop facile.

Par **bob**, le 14/11/2006 à 22:16

Essaie de définir les termes du sujet, "souveraineté" notamment.

Demande toi à quelles prérogatives renvoient commander et contraindre.

A partir de ça, pose toi ttes les questions qui te viennent à l'esprit et cherche une problématique.

Sinon, instinctivement j'ai l'impression que la phrase se découpe en 2 parties [quote:clnf8hqp]La souveraineté est le pouvoir de commander et contraindre [/quote:clnf8hqp] et [quote:clnf8hqp]sans être ni commandé ni contraint[/quote:clnf8hqp] ça peut faire 2 parties...

Voilà, je peux pas t'aider plus parce que la souveraineté c'est pas ce que j'ai préféré en droit constit', et comme ça commence dater un peu...

Par **orely44**, le **19/11/2006** à **19:17**

merci pour vos réponses.

pensez-vous que je doive développer les différents types de souveraineté (populaire et nationale) dans le devoir ?

Par **akhela**, le **19/11/2006** à **20:36**

non car ce sont des notions qui ne sont apparues qu'au 18^e siècle à l'opposé des vues de Bodin (qui souhaitait renforcer le pouvoir absolu du roi)... à la limite si tu te sens la force de faire une conclusion en rappelant alors que les philosophes des lumières ont déformés la théorie de Bodin pour en arriver à la souveraineté nationale et populaire.

Par **orely44**, le **20/11/2006** à **10:26**

merci pour ta réponse.

dans ce cas là, il faut que je reste dans le contexte de l'époque de l'auteur ? Faut-il que je reste avec l'exemple du roi et ne pas parler des Etats souverains ? si c'est le cas, je ne vois pas trop ce que je pourrai dire

Par **akhela**, le **20/11/2006** à **17:48**

la notion d'Etat venait d'apparaître à l'époque et elle était encore fortement assimilée au pouvoir royal, maintenant pour plus de détails faut regarder dans les livres de droit et d'histoire ma 1^{er} année date un peu et la souveraineté n'est pas mon sujet de prédilection lol.
bonne chance